



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé  
Département des Hauts-de-Seine - Arrondissement de Boulogne-Billancourt  
Commune de Boulogne-Billancourt



N°11543\*05

## RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE MUTATION

2023/02

D'UN DEBIT DE BOISSONS À CONSOMMER SUR PLACE DE 4<sup>ème</sup> CATEGORIE  
(Art. L.3332-3, L.3332-4, L.3332-4-1 du code de la santé publique)

*Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées.*

### CONCERNANT LE DEBIT DE BOISSONS À CONSOMMER SUR PLACE DE 4<sup>ème</sup> CATEGORIE

Sis à BOULOGNE-BILLANCOURT - 92100  
66, avenue Emile-Zola  
Enseigne L'INITIALE CAFE  
Numéro 510  
Propriétaire SARL B.G.V  
Domicile 66, avenue Emile-Zola 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
Date de la précédente déclaration : 18 septembre 2015

### CONCERNANT L'EXPLOITANT

Nom : BEAU  
Prénom : Christian  
Né le 23 février 1971 à PARIS (75011)  
Nationalité : française  
Domicile : 63, rue Corneille 91330 YERRES  
Permis d'exploitation : n°2022-08600720 du 22 août 2022

Agissant en qualité de : représentant légal de la SARL B.G.V

s'est présenté à nous ce jour déclarant vouloir

<input checked="" type="checkbox"/> <b>L'OUVERTURE</b>	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du
<input type="checkbox"/> <b>LA MUTATION</b>	Exploiter à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2023 le débit de boissons précédemment tenu par Bruno CASTRONOVO agissant en qualité de gérante de la SARL B.G.V
<input type="checkbox"/> <b>LA TRANSLATION</b>	Transférer à partir du le débit de boissons précédemment installé au

Il a certifié :

- 1° Ne pas être justiciable des articles L.3336-1, L.3336-2, L.3336-3 du code de la santé publique ;
- 2° que le débit en question répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi  
Fait à Boulogne-Billancourt, le 17 mars 2023

Remis en main propres le 17 mars 2023

HAUTS DE SEINE



BOULOGNE  
BILLANCOURT

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.